



École Antoine-Girouard  
650, rue Antoine-Girouard  
Boucherville (QC) J4B 3E5

# PROCÈS-VERBAL

## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

---

Séance virtuelle (TEAMS) du Conseil d'établissement du 16 juin 2020, à 17 h, Boucherville

---

**ÉTAIENT PRÉSENTS :** Madame Sophie Deschamps, Présidente

Monsieur Jean-Guy Savaria, Représentant au Comité de parents  
Madame Suzanne Lataille, membre parent  
Madame Marie-France Riopel, membre parent  
Monsieur Luc Lapierre, Enseignant  
Madame Marie-Hélène Poulin, Enseignante  
Madame Maude Châtillon, Enseignante  
Madame Mélanie Lussier, Éducatrice au service de garde  
Madame Sophie Thériault, Éducatrice au service de garde  
Madame Sylvie Landry, Directrice intérimaire

**ABSENCES NOTIFIÉES :**

Madame Catherine Amélie Côté, membre parent

---

1. Ouverture de l'assemblée :

Madame Deschamps, présidente constate le quorum et ouvre la séance à 17h 10.

2. Revue et adoption de l'ordre du jour :

Il est proposé par madame Marie-France Riopel d'adopter l'ordre du jour tel que proposé. La proposition est adoptée à l'unanimité.

**CÉ-2019-2020-41**

3. Revue et approbation du procès-verbal du 3 juin 2020 :

Madame Maude Châtillon propose l'adoption du procès-verbal du 3 juin 2020 tel que présenté. La proposition est adoptée à l'unanimité.

**CÉ-2019-2020-42**

4. Suivi à la dernière rencontre :

Madame Landry explique qu'étant donné qu'elle n'a pas reçu toutes les réponses de la part des enseignants concernant la date des rencontres de parents du début de l'année, elle n'est pas en mesure de confirmer le choix de la date de l'assemblée générale de parents. Elle demande donc de déterminer une autre date de rencontre du CÉ qui permettra également de procéder à l'adoption de la liste du matériel didactique. Le CÉ accepte de se réunir le 22 juin prochain à 12h.

5. Parole au public :

Aucun public

6. Points de décision :

6.1. Règles de régie interne du service de garde :

Madame Landry explique qu'elle a demandé à madame Hélène Éthier de vérifier la validité des frais exigés aux parents, autant pour le service de garde régulier que sporadique, que pour le service aux dîneurs. Celle-ci s'est basée sur le cadre de référence des services de garde et la politique du service aux dîneurs. Les membres du CÉ sont d'accord pour lui donner la parole, elle nous présente

---

le tableau qui détaille les frais. Elle demande si des personnes ont des questions concernant le tableau ou des règles de régie interne. Personne n'a de questions. Madame Sophie Deschamps propose l'adoption des règles de régie interne telles que présentées. Les règles de régie interne sont adoptées à l'unanimité.

#### CÉ-2019-2020-43

##### 6.2. Listes de fournitures scolaires : approbation

Les listes sont présentées aux membres du CÉ. Monsieur Jean-Guy Savaria propose l'adoption des listes telles que présentées et la proposition est adoptée à l'unanimité.

#### CÉ-2019-2020-44

##### 6.3. Prévisions budgétaires : adoption

Madame Landry présente la prévision budgétaire aux membres du CÉ. Elle explique chacun des postes budgétaires de la prévision. Sophie Thériault propose l'adoption. Celle-ci est adoptée à l'unanimité.

---

#### CÉ-2019-2020-45

##### 6.4. Rapport de la présidente du conseil d'établissement 2019-2020.

Madame Deschamps fait la lecture de son rapport aux membres du CÉ. Les remerciements en fin de bilan sont très appréciés et madame Landry le souligne à l'assemblée. Madame Marie-France Riopel propose l'adoption du rapport.

#### CÉ-2019-2020-46

### 7. Points d'information :

#### 7.1. Services complémentaires :

Madame Landry fait état de l'augmentation des services qui seront offerts à l'école Antoine-Girouard pour l'année scolaire 2020-2021. L'indice de défavorisation ayant augmenté, les services professionnels se sont accrues en termes de temps dispensés. D'une journée par semaine par service, nous aurons une journée et demie par semaine de service pour chacune des professionnelles affectées à notre école. C'est-à-dire, 1,5 jour en psychologie, en psychoéducation et en orthophonie. Madame Landry s'est déjà entendue avec les directions d'école avec lesquelles nous partageons les services des différentes professionnelles pour le choix des journées de prestation de travail. Le calendrier est prêt pour permettre le partage des jours de présence à l'école.

#### 7.2. Parole aux membres du Conseil d'établissement ;

Madame Riopel demande si nous reconduisons la campagne cestamoi. Elle demande du même coup si les objets sont davantage identifiés grâce à ces étiquettes. Madame Thériault répond que les articles ne sont pas davantage identifiés. Une discussion s'en suit sur l'utilité des étiquettes et nous convenons que nous reconduisons cette campagne même si cela n'a pas beaucoup rapporté d'argent, puisque des parents apprécient ce service.

#### 7.3. Parole à la représentante du service de garde ; Madame Lussier n'a pas de point ou de sujet à traiter.

#### 7.4. Parole à la direction ;

- La rentrée en présentiel à temps plein nous réjouit et nous serons prêts à accueillir les élèves;
- Dans l'éventualité d'une seconde vague, nous avons fait l'achat de portables munis de caméras et de micros pour les enseignants, ainsi si nous avons à nous confiner une seconde fois, nous croyons qu'il n'y aura pas d'interruption de l'enseignement;
- Il y aura une journée pour les finissants de notre école, le 19 juin prochain avec un pique-nique dans la cour permettant le respect des règles sanitaires émises par la santé publique. Une haie d'honneur sera constituée par les parents et les membres du personnel vers 13h;
- Les journées pédagogiques se passeront en présentiel pour les enseignantes qui viendront placer leur classe et participer à des comités. Nous pourrions travailler sur la révision du Mode de vie, l'évaluation du projet éducatif et sur le plan de lutte contre la violence et l'intimidation. Nous serons en mesure de vous présenter le résultat de ces travaux tôt à la rentrée.
- Madame Montpetit s'est fait opérer jeudi dernier et son retour devrait se faire tôt à l'automne.

7.5. Parole au représentant du Comité de parents :

Monsieur Savaria, représentant au Comité de parents, présente les différents points dont il a été question lors de la dernière rencontre :

- Étude de la FCPQ, les parents préfèrent un retour à l'école 1 jour sur 2 à l'automne en cas de retour partiel;
  - Question à la direction générale :
    - Remboursement des activités et des services aux parents pour la portion COVID-19, si 100\$ au moins, c'est un crédit pour l'an prochain, sauf pour les années de transition (6<sup>e</sup> primaire, 3<sup>e</sup> secondaire, 5<sup>e</sup> secondaire) ou si les parents désirent un remboursement;
    - Annulation des voyages, les parents doivent faire leur démarche auprès des agences de voyages, soutien de la part du centre de service qui suit le dossier;
    - Élection des CÉ : pas de modification
  - Soutien psychologique des élèves en confinement : surveillance par le personnel de l'école, et soutien si requis
  - Le Ministère ne prévoit pas pour l'instant de sommes additionnelles dans les règles budgétaires pour les EHDAA
- 
- Nomination de la vice-présidente du comité de parent, Mme Isabelle Godard, pour le prix distinction de la FCPQ.

Ceci fait le portrait des principaux points abordés lors de la dernière rencontre. Monsieur Savaria dit qu'il n'a pas l'intention de se présenter à nouveau sur ce comité l'an prochain. Il préfère se concentrer sur les besoins des élèves de l'école.

8. Correspondance;  
Aucune correspondance

9. Levée de la séance :  
À 18h 26, il est proposé par madame Sophie Thériault de lever la présente séance.  
La proposition est adoptée à l'unanimité.

CÉ-2019-2020-47

  
Présidente

  
Directrice intérimaire